

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Extrait d'une circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, au sujet des actions de grâces à rendre à Dieu pour la victoire et la paix. — IV Le "Père" Victor Chartier (28 juillet 1845—15 octobre 1918). — V *Somme de théologie morale*. — VI Le calendrier du Bon-Pasteur. — VII Examens des jeunes prêtres. — VIII Une explication. — IX *Le clergé canadien-français*. — X L'ORDO pour 1919.

AU PRONE

Le dimanche 1 décembre

On annonce:

Le premier vendredi du mois;

La fête de l'Immaculée-Conception, dimanche;

L'indulgence du mois de novembre.¹

Note. — Le jeûne et l'abstinence des mercredis et vendredis de l'Avent sont supprimés par le nouveau Code de droit canonique.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 1 décembre

Messe du I dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 1e cl.); 2e or. **Deus, qui**, 3e Eccl. ou pour le pape; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de sainte Bibiane.

Note. — Il n'y a plus abstinence ni jeûne les mercredis et vendredis de l'Avent (excepté les Quatre-Temps).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 8 décembre

Diocèse de Montréal.—Immaculée-Conception (Montréal, Sainte-Adèle et Saint-Amable).

Diocèse d'Ottawa.—Immaculée-Conception (Basilique et Clyde).

¹ En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quelque exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner: 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour; 2o une indulgence plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pendant une visite d'église ou de chapelle publique (semi-publique seulement pour les fidèles qui habitent la communauté), dans le cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.